

En terminale générale, un élève qui souhaite suivre un enseignement de mathématiques a deux possibilités :

- L'enseignement de [spécialité mathématiques](#) (6h hebdomadaires)
- l'option [mathématiques complémentaires](#) (3h hebdomadaires)

Ces deux enseignements, non cumulables, nécessitent, l'un comme l'autre, le niveau obtenu après avoir suivi la spécialité mathématique en classe de première.

Comme en terminale, les élèves ne peuvent conserver que deux des trois enseignements de spécialité suivis en première, certains seront contraints d'abandonner la spécialité mathématique. L'option mathématiques complémentaires s'adresse précisément à ceux de ces élèves qui ne souhaitent pas abandonner complètement l'étude de cette matière.

C'est une option donc son impact est très faible au niveau de l'obtention du bac (seule la moyenne comptera dans le bulletin : il n'y a pas d'épreuve en cours ou en fin d'année), mais il est très important au niveau de parcours sup pour intégrer un très grand nombre de filières (médecine, études scientifiques, commerce, gestion ....).

Les élèves intéressés par une étude plus approfondie des mathématiques pourront, quant à eux, se tourner vers l'option [mathématiques expertes](#).